

QUESTIONNAIRE EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

OBJECTIF DE LA DEMARCHE

La municipalité souhaite construire une politique environnementale locale durable au travers de différentes actions qui seront entreprises tout au long du mandat et à plusieurs niveaux. La lutte contre le gaspillage, l'économie d'énergie, l'éducation à l'environnement, la rénovation énergétique, la mise en place d'une alimentation respectueuse des enjeux environnementaux et de santé ... sont autant de sujets sur lesquels l'équipe municipale compte travailler pour défendre un modèle de développement éco-responsable.

C'est dans ce cadre que la commune a décidé de profiter de cette période de confinement pour expérimenter l'extinction de l'éclairage public sur la commune (centre-ville non compris) de 23h à 5 h du matin. Alors que les déplacements nocturnes sont fortement réduits, la ville a souhaité mettre à profit cette période de confinement en l'utilisant comme période de test et ce jusqu'à la fin de l'année.

POURQUOI ETEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PENDANT LA NUIT ?

L'extinction de l'éclairage public présente de nombreux avantages parmi lesquels 3 principaux :

1. Pour réaliser des économies budgétaires

Les dépenses liées à l'éclairage public représentent une part importante des dépenses de fonctionnement des communes. Il est important de pouvoir envisager ces économies.

2. Pour diminuer l'impact environnemental

L'extinction de l'éclairage public, permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques.

3. Pour protéger la biodiversité

La pollution lumineuse trouble de nombreuses espèces et peuvent engendrer des causes majeures d'érosion de la biodiversité.

DONNEZ VOTRE AVIS

L'extinction de l'éclairage public offre donc des bénéfices et permet de répondre à des enjeux économiques et environnementaux. Cette action fait partie des premiers leviers activés par la mairie pour enclencher de façon concrète sa politique municipale éco-responsable.

Afin d'associer la population à la démarche, le questionnaire ci-dessous a été élaboré. Il permettra à la municipalité de recueillir les avis et remarques des habitants sur l'expérimentation en cours.

Un **bilan de ce sondage** sera restitué pour tirer les leçons de cette expérimentation et l'adapter si nécessaire.

Merci pour vos réponses à ce questionnaire.

1- Etes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public ?

a. Oui, pour quelle raison ?

b. Non, pour quelle raison ?

2- Les horaires programmés (23h-5h) à titre expérimental pour l'hiver vous conviennent-ils ?

a. Oui

b. Non, quel horaire vous paraîtrait idéal pour l'hiver ?

23h-6h

Minuit-5h

Minuit-6h

1h-6h

3- Les horaires envisagés (minuit-5h) pour l'été vous conviendraient-ils ?

a. Oui

b. Non, quel horaire vous paraîtrait idéal pour l'hiver ?

23h-5h

23h-6h

Minuit-6h

1h-6h

4- Votre sentiment sur cette expérimentation ?

5- Quelles sont vos propositions pour améliorer le dispositif ?

6- Avez-vous noté des points particuliers qui mériteraient d'être signalés ?

7- Qui êtes-vous ?

Nom

Age

Quartier

Pour avoir un retour du questionnaire, laissez-nous votre adresse mail :

Merci pour votre participation à ce questionnaire citoyen.

Votre questionnaire rempli peut-être :

- envoyé ou déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie d'Allevard
- adressé par mail à contact@allevard.fr

Il est également disponible en format papier à l'accueil de la mairie d'Allevard.